

Quelles sont les conditions pour présenter sa candidature ?

- Être Bac + 4 ou Bac + 2 avec 5 ans minimum d'expérience professionnelle
- Justifier 6 mois d'expérience associative ou d'une expérience professionnelle significative dans un domaine se rapprochant du fundraising (marketing, communication...).
- Si vous êtes en reconversion ou recherche d'emploi, **il vous faut avoir un terrain d'étude pour réaliser votre projet personnel de fundraising** (au travers d'un engagement bénévole par exemple).

Quelles sont les procédures d'admission ?

L'admission au Certificat Français du Fundraising nécessite pour chaque candidat la présentation d'un dossier de candidature.

**Tous les dossiers complétés doivent être envoyés par courrier à :
Association Française des Fundraisers, 6 rue de Londres, 75009 Paris.**

Un jury spécial se réunira et désignera les candidatures acceptées.

Quelles sont les conditions pour obtenir la validation du CFF ?

Les critères d'obtention du Certificat sont liés à l'assiduité d'une part et à la réussite de l'examen sur table et de la présentation orale du projet personnel de Fundraising.

Certificat Français du Fundraising

Première formation certifiante en France dans le métier de développement des ressources



6 rue de Londres 75009 Paris
Tél : + 33 (0)1 43 73 34 65 Fax : +33(0)1 43 49 68 77
www.fundraisers.fr
Centre de formation agréé par la région Ile-de-France N° d'agrément : 11753860375



ESSEC Executive Education
cniit - BP 230 - 92053 Paris la Défense - France
Tél. : + 33(0)1 46 92 49 00 Fax: + 33(0)1 46 92 49 91
www.essec.fr/eme
site de la chaire entreprenariat social :
www.essec-entrep-social.com



Amie Demongeot - Crédit photo : © Ryan McVey-Jack Hollingsworth/PhotoDisc



Qu'est-ce que le Certificat Français de Fundraising ?

Première formation Certifiante en France dans le métier de développement des ressources, le Certificat Français du Fundraising est une étape clef pour tout professionnel du secteur non-marchand.

Menée en partenariat avec l'ESSEC, une des plus prestigieuses écoles européennes de management, le Certificat valorise votre métier de fundraiser et fait progresser la connaissance globale de cette profession. Il s'agit d'une réelle opportunité d'aller plus loin dans une démarche de professionnalisation et de gagner ainsi en efficacité dans le développement de votre association, de votre fondation, de votre établissement...

A qui s'adresse-t-il ?

Aux professionnels de la collecte de fonds

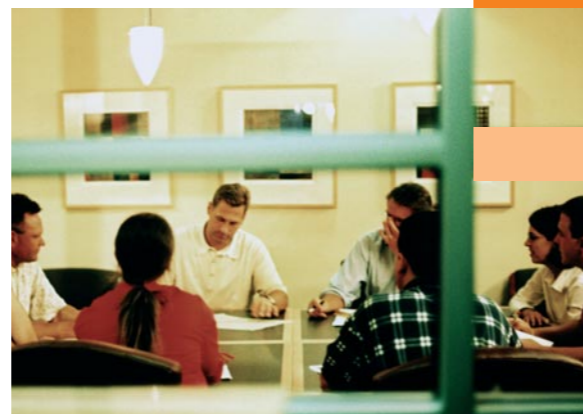
Le certificat s'adresse en priorité à des professionnels impliqués dans la collecte de fonds au sein d'une organisation d'intérêt général, qu'elle soit caritative, sociale, liée à l'enseignement ou encore à la culture et à la recherche.

Aux futurs professionnels de la collecte de fonds

Les promotions s'ouvrent aussi aux personnes travaillant dans d'autres secteurs et souhaitant acquérir des compétences pour s'orienter vers la collecte de fonds. Les candidatures feront l'objet d'une étude au cas par cas, par un jury composé de professionnels.

Quels sont les objectifs du CFF pour le candidat ?

- Obtenir un certificat professionnel de haut niveau reconnu au plan français et européen ;
- Accéder à une formation spécialisée vous permettant d'affiner vos compétences et vos connaissances ;
- Connaître l'environnement afin de mieux la maîtriser ;
- Acquérir des outils et des méthodes opérationnels directement exploitables au sein de l'organisation ;
- Découvrir, se ressourcer, progresser personnellement ;
- Renforcer votre fonction de fundraiser au sein de votre structure ;
- Augmenter votre employabilité dans le domaine du fundraising.



Quel est le programme ?

Le Certificat Français du Fundraising est bâti autour de 10 modules, qui seront enseignés sur 12 jours et concentrés sur une période de 5 mois.

La dernière session sera l'opportunité pour les participants de présenter leur projet professionnel dit "projet personnel de fundraising". Il fera l'objet d'un suivi tout au long de la formation au travers des "ateliers Projet personnel de fundraising".

Objectif pédagogique du projet personnel de fundraising :

Travailler à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action répondant à une problématique professionnelle du candidat.

Travail préparatoire : pré-projet personnel de fundraising :

Pré-projet de quelques pages à rendre avant la rentrée, il sera ensuite développé au cours de la formation CFF et bénéficiera de l'accompagnement d'un expert.

Comment financer cette formation ?

Les modes de financement de la formation professionnelle

Que vous soyez salarié ou professionnel indépendant, le Certificat Français du Fundraising peut être pris en charge, au moins partiellement, au titre de la formation professionnelle. Si vous souhaitez que ce certificat soit pris en charge par un organisme type OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), merci de faire les demandes auprès de l'organisme en question. Au moment de l'acceptation de votre dossier par le jury de sélection composé de professionnels de l'Association Française des Fundraisers et de l'ESSEC, nous serons en mesure de vous fournir les éléments suivants :

- Facture
- Conventions de formation
- Le programme détaillé de la formation

Pensez également à utiliser votre DIF (Droit Individuel à la Formation).

Plus d'informations sur : www.droit-individuel-formation.fr

Le Fonds Spécifique de Solidarité

Désireux d'ouvrir également ce cursus à des associations aux ressources modestes, l'Association Française des Fundraisers a décidé de créer le Fonds Spécifique de Solidarité. Des candidats seront éligibles à ce fonds qui prendra en charge partiellement la formation. Les dossiers de candidature doivent être préalablement envoyés à l'Association Française des Fundraisers, accompagnés d'une lettre du responsable de l'association justifiant l'éligibilité à cette bourse. Il est à noter que ce fonds sera alimenté chaque année par des partenaires et par l'ensemble des associations désireuses d'y participer. Le club des anciens du CFF créé en 2007 se mobilise également pour renforcer ce fonds.

EFA Certification

Le Certificat Français du Fundraising bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance européenne grâce à l'accréditation « EFA certification » répondant aux critères déterminés en termes de contenu pédagogique et de qualité de l'enseignement.

« EFA Certification » est le premier certificat européen pour les professionnels du secteur non marchand. Il permet aux collecteurs de fonds, où qu'ils soient en Europe, de pouvoir suivre une formation professionnalisante de haut niveau.